



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole Primaire de Marigny les Usages

20 rue de la gare

45760 Marigny les Usages

02 38 75 06 41

ec-marigny-les-usages@ac-orleans-tours.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU

Jeudi 27 mai 2020

Participants :

Présidente :

Mme MAISON

Enseignants :

Mme VILLETTE

Mme LEGRIS

Mme CARRY

M. DODE

M. LAMBERT

Mme LEICKMAN

Mme GALLON

Mairie

M.BEAUMONT Maire

Mme BULEON Adjointe aux Affaires scolaires et sociales

M.ROBICHON Conseiller Municipal Affaires scolaires

Représentants parents :

M. LEVERNIER

Mme FELLAHI

Mme PELLE

Mme DIARD

Mme TALLAUD

Mme SOUEDET

DDEN :

Mme MOREAU Catherine

Pour introduction, la présidente nomme deux secrétaires de séance : Mmes GALLON et CARRY, puis rappelle l'objectif du conseil d'école :

Aborder les sujets qui concernent le fonctionnement de l'école, sans parler d'un enfant ou d'un cas particulier.

Le conseil d'école est constitué de trois parties : les enseignants, les parents d'élèves et la

municipalité. Chacun pouvant librement donner son avis et faire partager ses expériences.

1) Présentation de la nouvelle équipe municipale

Mr Beaumont, nouveau maire élu, prend la parole afin de se présenter.

Il remercie l'équipe pédagogique pour le travail mené pendant le confinement et encore maintenant.

Il remercie aussi les enseignants et le personnel municipal pour la reprise qui s'est bien déroulée.

De même, il remercie les parents car faire l'école à la maison n'est pas simple.

Présentation de sa nouvelle équipe : dont Frédéric Robuchon pour ce qui concerne l'école et la cantine et Mme.....

M.Nabyl Aboussi, nouveau responsable du périscolaire se présente et fait un compte-rendu de son parcours professionnel.

Mme Maison remercie aussi l'équipe municipale pour le soutien et l'écoute tout au long de cette période difficile. Elle souhaite vivement que le lien entre l'école et la mairie soit préservé l'année prochaine.

2) Présentation du Projet pédagogique de reprise

Le Conseil d'Ecole de ce soir est imposé par l'Inspection Académique pour toutes les écoles avant la fin mai.

A partir du 11 mai : reprise progressive après une concertation avec les municipalités car il y a un protocole sanitaire strict à respecter. Au début, avec des petits effectifs pour évaluer ce qui est possible ou pas de mener.

Après 2 semaines de test, il s'est avéré que l'on peut accueillir 4 groupes sur 2 jours et encore 4 groupes sur 2 autres jours.

Les consignes ministérielles sont de 15 élèves par classe maximum en élémentaire et de 10 en maternelle, tout en tenant compte de la capacité des locaux. En maternelle le choix a été fait d'être autour de 8 élèves pour rester dans les consignes sanitaires.

L'accueil des PS s'est avéré compliqué d'où la décision conjointe de la mairie et de la directrice de ne pas prendre des PS à l'école.

Il y a aussi dans les directives ministérielles une liste d'enfants prioritaires. Pendant le confinement cela a été fait sur l'école au cas par cas puis, cette liste a été élargie (pompiers, gendarmes, militaires puis enseignants et aussi maintenant certain personnel communal).

Pour le personnel prioritaire seulement un parent prioritaire permet à l'enfant d'être accueilli à 100%. Il y a eu une enquête pour savoir s'ils voulaient vraiment 4 jours où s'ils avaient d'autres moyens de garde pour faire jouer la solidarité car d'autres parents peuvent aussi avoir besoin de travailler.

Les parents qui souhaitent les 4 jours ont des documents à fournir : attestation sur l'honneur et bulletin de salaire.

Ensuite, il y a eu une deuxième enquête pour tous les parents pour une reprise souhaitée ou non. On a listé tous les enfants.

Il y a 2 adultes en classe : 1 personnel communal et 1 enseignant.

Certains parents ont exprimé le souhait de regrouper les fratries.

Cela a fait beaucoup de données à traiter pour essayer de satisfaire tout le monde et madame Maison a préféré prendre le temps de bien traiter l'ensemble des demandes.

Ainsi voici la répartition sur 4 jours :
Cf. tableau

Tout cela a été clos mercredi 27 mai, en fin d'après-midi et ensuite les enseignants ont fait remonter les accueils aux parents par mails.

Mme Fellahi, parent élu voulait remercier l'équipe enseignante pour la continuité pédagogique, pour la réouverture, les visios.... Un grand merci au nom de tous les parents. Dans les échanges entre parents il n'y a que des retours positifs. Les enfants aussi étaient contents.

3) Présentation de la continuité de l'enseignement à distance

Le fonctionnement de classe d'avant ne peut plus exister, car il est difficile de gérer présentiel et distanciel pour les enseignants, cela demande une capacité de travail importante. Au sein de l'équipe enseignante, il a été pensé qu'il serait plus judicieux de mettre un enseignant référent par niveau. Pour gérer les préparations et les temps de classe. Tout cela va être expliqué aux parents par la voie des listes de diffusion (mails).

CM2 : Mme Maison, CM1 : Mme Gallon, CE2 : Mr Dodé, CE1 : Mme Villette et M.Dodé CP : Mme Carry et Mme Villette

En maternel : fonctionnement inchangé

Au niveau du site internet, une nouvelle organisation pour aller rechercher les plans de travail par niveau vont être mis en place. Les parents seront informés par mails.

Environ une centaine d'élèves reviennent à l'école. Cela pourra évoluer au fur et à mesure. Tous les parents qui souhaitaient une reprise ont eu une réponse favorable.

Les enseignants rappellent que les enfants ont classe sur 4 jours. Il faut continuer de travailler à la maison les jours où les enfants ne sont pas à l'école.

Les classes en visio sont autant appréciées des enseignants que des enfants. Le lien qui s'est créé ainsi est important.

Pour les plus petits il faut des petits groupes, quant aux grands (CM). Ils progressent sur le maniement de l'outil informatique.

3) Effectifs prévisionnels

Cette année, il y a une mesure gouvernementale d'ouverture de classe afin de ne pas dépasser des GS à 24. En fonction des effectifs, l'école a pu bénéficier d'une ouverture. Pour l'instant, 224 élèves mais cela fluctue encore un peu. Il faut que toutes les classes avec des GS ne dépassent pas 24 élèves le jour de la rentrée.

PS : 30 ; MS : 28 ; GS : 31 ; CP : 29 ; CE1 : 30 ; CE2 : 28 ; CM1 : 26 et CM2 : 22

Il faudra voir avec la mairie en fonction de la répartition pédagogique choisie pour l'équipement de cette nouvelle classe.

4) Utilisation des locaux en dehors des horaires scolaires

Avec Mr le Maire, Mme Maison avait évoqué le fait qu'il n'y ait plus de personne extérieure qui rentre dans les locaux scolaires sauf sur rendez-vous ou urgence et que cela soit fait dans les règles sanitaires.

Actuellement aucune personne ne rentre dans l'école en dehors du personnel du périscolaire et des enseignants.

La mairie recherche de nouveaux locaux pour l'ESM.

5) Question des parents :

Stéphanie Pinto, responsable du service enfance étant partie, y a-t-il un remplaçant ? Si oui, pouvez-vous le présenter ?

Nabyl ABOUSSI se présente, il travaille dans l'animation depuis une quinzaine d'années. Il a déjà travaillé à Saran, St Jean de Braye et Boigny sur Bionne où il a été coordinateur périscolaire et directeur accueil de loisirs. Il précise qu'il faut penser à communiquer par le mail du périscolaire.

Les classes de CM1-CM2 n'ayant pas bénéficiés de classe découverte ni de classe USEP, ces projets seront-ils reconduits l'année prochaine ?

Les CM2 partent en 6^{ème}. Donc cette cohorte ne bénéficiera pas de classe découverte. Cee fut un renoncement pour Mme Maison et aussi pour les élèves.

Pour les CM1 on ne connaît pas forcément leur enseignant et les projets de chaque enseignant qui peuvent être différents selon les années.

Mr le Maire précise qu'il y aura quand même cette année pour les CM2, un dictionnaire qui leur sera donné.

Si un enseignant souhaite partir l'année prochaine est-ce que le budget sera remis pour l'année prochaine ?

Mr le Maire n'exclut pas cette possibilité.

La directrice actuelle étant sur le départ, qui sera à ce poste ensuite ?

Connaissez-vous déjà les prochains enseignants (5 ?) à venir à la rentrée suite aux 4 départs et à l'ouverture d'une classe ?

Mme Maison explique le fonctionnement des nominations des enseignants.

Les enseignants participent à un « mouvement », et sollicitent des vœux. Ce mouvement est en cours et sera terminé le 26 juin. A ce jour, il y a une certitude que des enseignants ont postulé sur les postes. Tous les enseignants seront des enseignants confirmés.

Il y a des postes différents pour postuler soit sur des postes de « directeurs » ou des postes « d'adjoint », (professeur des écoles). Les enseignants ont un calcul de barème en fonction de

l'ancienneté de service, la note pédagogique et les différents parcours (REP+ ...).

Où sera installée cette nouvelle classe ?

Dans la 2ème salle du modulaire. Du coup, il faudra installer un autre lieu pour un 2^{ème} dortoir.

Où en est le projet de self à la cantine ?

D'un point de vue technique le self est opérationnel. Mais, à partir du 2 juin, le service restera à table (pour garantir les règles sanitaires.)

Cela a été préparé par Nabyl et son équipe.

Il y a pour le 2 juin un effectif plafond : 60 enfants maximum par jour. Le restaurant a été aménagé et on peut accueillir en même temps 46 enfants maximum. Mais il y aura 2 services pour une meilleure gestion et respecter la distanciation (environ 30 élèves par service). 2 ou 3 élèves par table. Fléchage dans la cantine. Lavage de mains. Désinfection entre 2 services des tables et des chaises. La gestion du service se fera par les animateurs.

Adaptation aussi du menu pour que ce qui soit servi ne nécessite pas de découpe de l'adulte....

Pour l'inscription de la garderie et de la cantine il faut envoyer sur le mail : periscolaire@marignylesusages.fr et non sur l'espace famille habituel. Tout doit passer par ce mail-ci.

Pour le périscolaire du matin et du soir, il est possible d'accueillir jusqu' à 48 enfants. Si trop d'effectifs, les accueils se feront directement dans les classes et non plus dans la salle de garderie. Les animateurs proposent des boîtes « ludiques » avec des livres, des jeux, des activités manuelles. Le matériel ensuite est désinfecté.

Pour les enfants qui ont été accueillis les mercredis (sans cantine), il y aura une déduction du repas sur le tarif de la journée.

Le mercredi, des enfants peuvent être accueillis en centre de loisirs.

L'école, avec la Mairie ont-ils prévus une solution sur 4 jours pour les parents dis « non prioritaires... » mais devant reprendre le travail? (ex Boigny, utilisation locaux dispo avec surveillance,...)

L'école a donné satisfaction à l'ensemble des parents (sauf 4 mais dont au moins 1 des parents ne travaille pas donc pas de contrainte professionnelle).

Mr Le Maire précise que les 6 h sont 6 heures pédagogiques et non 6 h de garderie. La mairie est contrainte au niveau des locaux et du personnel et ne peut recevoir tous les enfants. Aujourd'hui il n'y pas de solution.

Nabyl précise qu'il y a eu des études mais ce qui frêne c'est le cadre législatif.

Concernant la rentrée de Septembre, il y a-t-il des choses qui ont été anticipées, sachant que Mme MAISON part en retraite. En Septembre, le Virus sera toujours là.

Mme Maison est directrice jusqu'au 31 août et elle participera à la préparation de la rentrée conjointement avec le nouveau directeur ou la nouvelle directrice.

Il est très difficile au jour d'aujourd'hui d'anticiper sur le mois de septembre.

Peut-il y avoir un partenariat avec d'autres communes quand le centre aéré de Marigny est fermé ?

Le sujet est à l'étude. Le principe serait de mutualiser les forces et de voir avec d'autres communes, et de créer un partenariat par exemple sur le mois d'août.

La séance est levée à 18h25